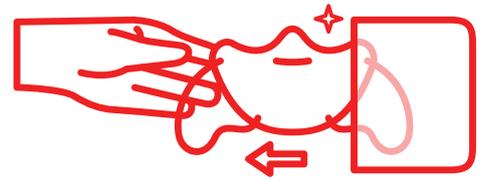




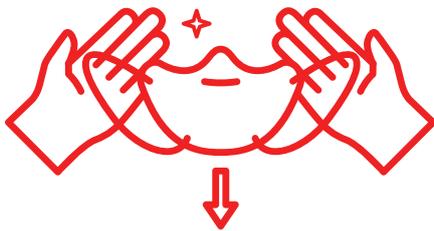
Une fois arrivé sur mon lieu de travail et avant de prendre mon poste, je me lave les mains avec de l'eau chaude et du savon pendant minimum 30 secondes (ou à défaut, à l'aide de gel hydro-alcoolique).

1



Je peux alors sortir l'un des masques de protection de sa pochette de transport...

2



... l'enfiler et prendre mon poste.

3

À partir de ce moment, je ne dois plus sans m'être préalablement lavé les mains avec de l'eau chaude et du savon pendant minimum 30 secondes (ou à défaut, à l'aide de gel hydro-alcoolique):

- . Me toucher le visage
- . Me toucher les yeux
- . Me toucher la bouche
- . Me toucher le nez
- . Toucher et/ou remettre mon masque en place



4



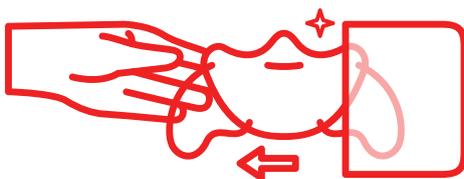
Au bout de 4 heures d'affilées de port du masque (ou dès que le masque est trop humide), je prend une pause, je retire le masque et je le mets dans la pochette réservée à cet effet.

5



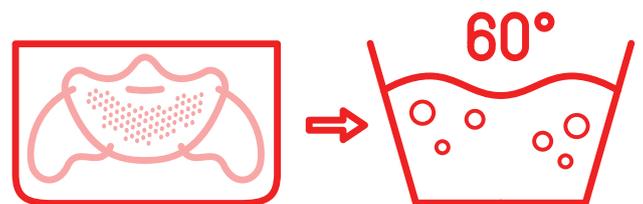
Je me lave les mains avec de l'eau chaude et du savon pendant minimum 30 secondes (ou à défaut, à l'aide de gel hydro-alcoolique)...

6



Je prend un nouveau masque propre afin de l'enfiler. Je peux alors reprendre mon poste en respectant les mêmes consignes qu'édictees précédemment

7



Avant de pouvoir réutiliser ce kit, je lave les masques dans leur pochette de transport en machine à 60°. Quand le kit est sec, sans sortir les masques de leur pochette, je le passe au fer à repasser avec vapeur.

8

Vous pouvez porter le dernier masque propre en fin de journée chez vous si vous souhaitez protéger une personne à risque. Sont considérées comme personnes « à risque » :

- les personnes âgées de 70 ans et plus ;

- les patients présentant une insuffisance rénale chronique dialysée, une insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV ;

- les patients aux antécédents cardiovasculaires : hypertension artérielle compliquée, antécédents d'accident vasculaire cérébral ou de coronaropathie, chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV ;

- les diabétiques insulino-dépendants non équilibrés ou présentant des complications secondaires à leur pathologie ;

- les personnes présentant une pathologie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale ;

- les patients présentant une insuffisance rénale chronique dialysée ;

- les personnes avec une immunodépression congénitale ou acquise (médicamenteuses : chimiothérapie anti cancéreuse, immunosuppresseur, biothérapie et/ou une corticothérapie à dose immunosuppressive, infection à VIH non contrôlé avec des CD4 <200/mm³, consécutive à une greffe d'organe solide ou de cellules souche hématopoïétiques, atteints d'hémopathie maligne en cours de traitement, présentant un cancer métastasé) ;

- les malades de cirrhose au stade B au moins ;

- les femmes enceintes à partir du 3ème trimestre de grossesse ;

- les personnes présentant une obésité morbide (indice de masse corporelle > 40kg/m²)

Source : Gouvernement, 21 mars 2019

AVERTISSEMENT :

L'usage même bien effectué du masque de protection ne dispense pas des autres gestes barrières conseillés par le gouvernement, mais vient en complément de ceux-ci :

1 PRÉVENTION : Restez chez vous en dehors du travail

2 MAINS : Lavez-les souvent

3 COUDE : Toussez dedans si vous ne portez pas de masque

4 VISAGE : Évitez de le toucher

5 DISTANCES : Gardez-les supérieures à 1 mètre avec les autres personnes